

des observations étrangères à la question à l'étude. Il m'a semblé vouloir commenter seulement l'attitude de certains leaders provinciaux dans le domaine qui nous occupe. Ce que je trouve hors de propos, puisque nous examinons le programme des autorités fédérales en matière d'immigration.

(Texte)

M. Deschatelets: Monsieur le président, si vous me le permettez, j'étais en voie de lire un paragraphe de deux ou trois lignes concernant la politique d'immigration du gouvernement fédéral, laquelle a eu certains effets dans la province de Québec en particulier, ainsi que dans toutes les autres.

Je n'ai que deux ou trois lignes à citer et, ensuite, je vais commenter cette annonce. Alors, je crois que tous les commentaires que je ferai se rapporteront au poste que nous étudions actuellement.

Je cite ces deux ou trois lignes:

...il laissait les portes grandes ouvertes à une immigration exagérée dont nous connaissons les malheureux effets aujourd'hui, non seulement dans la province de Québec, mais dans les neuf autres provinces du Canada.

Au début de mes observations, monsieur le président, j'ai employé le mot démagogie à bon escient, car si je me réfère ici au dictionnaire Larousse, je constate que la définition du mot démagogie est la suivante:

Celui qui affecte de soutenir les intérêts du peuple pour gagner sa faveur.

Maintenant, je veux noter en passant que ceux qui font paraître semblable annonce prennent bien garde de ne pas le faire dans les journaux anglais du pays, et ces genres d'annonces,—genre Plan de Colombo,—paraissent ordinairement à la veille d'un scrutin.

Eh bien, maintenant, je veux établir,—ce qui je crois est bien en rapport avec le poste général que nous étudions en ce moment,—que ce que j'ai dit tout à l'heure est, tout d'abord, contraire aux faits, contraire ensuite à la politique d'immigration du parti conservateur, lequel en 1955, 1956 et 1957 reprochait au gouvernement libéral de l'époque une politique d'immigration trop peu généreuse, et ensuite je démontrerai que cette annonce est contraire à la doctrine sociale de l'Église.

Quant au premier point, lorsque je dis que cette annonce est contraire aux faits, je dois dire que de tous les immigrants qui ont été admis au Canada pendant l'année 1957, par exemple, seulement 19 p. 100 se sont établis dans la province de Québec.

Je n'en veux comme preuve que les chiffres fournis en réponse à la question numéro 415, posée par l'honorable député de Burin-Burgeo (M. Carter); et voici les chiffres qu'a fournis

[M. le président.]

l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration à ce sujet: En 1957, sur un total de 282,164 immigrants, 55,073 se sont établis dans la province de Québec, soit 19 p. 100, tandis qu'en Ontario, il y en avait 147,097, ou 51 p. 100, alors que dans les autres provinces on en trouvait 79,994, ou 30 p. 100.

J'ai donc établi, d'après les chiffres officiels fournis par le ministre de l'Immigration, que le pourcentage du nombre d'immigrants, venus au Canada, qui se sont établis dans la province de Québec s'élevait à 19 p. 100. On peut donc dire que ce chiffre de 19 p. 100 n'a rien eu à faire avec la situation actuelle du chômage non seulement au Canada mais surtout dans la province de Québec, et la plus belle preuve que nous puissions en donner, c'est que dans la province d'Ontario, où l'on a reçu la grande majorité de ces immigrants, il y a beaucoup moins de chômage que dans la province de Québec où,—je viens de le dire,—19 p. 100 seulement des immigrants se sont établis.

Puis-je déclarer qu'il est six heures.

(Traduction)

(La séance, suspendue à 6 heures, est reprise à 8 heures.)

Reprise de la séance

(Texte)

M. Deschatelets: Monsieur le président, à l'ajournement, à six heures, je disais que 19 p. 100 seulement des immigrants qui sont venus au Canada se sont établis dans la province de Québec, alors qu'un plus grand nombre d'immigrants se sont établis dans la seule ville de Toronto que dans toute la province de Québec. Il est par conséquent faux de dire que le chômage actuel dans la province de Québec peut résulter, en quelque façon, de ces 19 p. 100, car la province d'Ontario, qui a absorbé la très grande majorité de tous les immigrants qui sont venus au Canada, connaît beaucoup moins de chômage que la province de Québec.

Les prémisses de cette annonce que j'ai lue au début de mes observations...

M. Johnson: Parlez-vous de chômage ou d'immigration?

M. Deschatelets: Si mon honorable ami veut parler sur cette question, je vais lui en donner l'occasion, car à la fin de mes remarques je vais poser trois questions et je lui demanderai d'y répondre.

Les prémisses de cette annonce démagogique sont donc complètement erronées, et au surplus il est aujourd'hui bien établi que